

*Séance du 29 juillet 1862.*

Présidence de M. BARRIER.

M. le Président entretient la Compagnie de la perte qu'elle vient de faire dans la personne de M. Michel-Philibert Genod, décédé le 24 juillet.

Cette mort, dit M. le Président, est un nouveau deuil pour l'Académie, qui, pendant le peu de temps qu'il lui a appartenu, a pu apprécier dans M. Genod les qualités de l'homme et de l'artiste, et perd en lui un des membres éminents de sa section des beaux-arts.

Sur l'invitation de M. le Président, M. Fraisse donne lecture du discours qu'il a prononcé, au nom de l'Académie, sur la tombe du défunt.

Après avoir rappelé que l'Académie a décidé l'impression, dans ses mémoires, du discours de réception que la mort n'a pas permis au regrettable M. Genod de lire en séance publique, M. Sauzet demande que l'hommage rendu à sa tombe soit inséré à la suite de ce discours.

Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

M. Sauzet propose de décerner le titre d'associé à M. le marquis de Belbeuf, premier président honoraire de la Cour impériale de Lyon, aujourd'hui sénateur. M. de Belbeuf, président de la société des antiquaires de Normandie, adressait, il y a quelques mois à la Compagnie, avec un exemplaire de ses œuvres complètes, scientifiques et littéraires, une lettre renfermant les expressions de la plus vive sympathie pour l'Académie de Lyon. Si, par des raisons de convenance que l'Académie appréciera, M. de Belbeuf se taisait sur son vif désir de lui être associé, M. Sauzet se porte garant de ce désir et du reconnaissant accueil qui serait fait à une décision prise dans le sens de sa proposition.

M. Bouillier inscrit pour une lecture, communique un travail sur une publication de M. l'abbé Blancpignon, relative à la découverte de documents nouveaux sur Malebranche.